agglo**responsable**

INFORMATION

Modification des horaires d'ouverture des déchèteries

+ DE SERVICES
+ DE SIMPLICITÉ

POUR MIEUX GÉRER NOS DÉCHETS !

À COMPTER DU 1ER FÉVRIER 2012 : changement des jours et heures d'ouverture de votre déchèterie.

R enseignements
Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets
de Nîmes Métropole
04 66 02 54 54

Communauté d'Agglomération nîmes métropole

INFORMATION

Harmonisation des jours et heures d'ouverture de votre déchèterie

A COMPTER DU 1ER FÉVRIER 2012, Nîmes Métropole met en place une nouvelle amplitude horaire pour les déchèteries de Caveirac, Milhaud, Caissargues, Marguerittes, Bouillargues, Poulx, Bezouce et Redessan.
Mêmes heures, mêmes jours, six jours par semaine !

HORAIRES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU VENDREDI	LE SAMEDI
8h30 à 12h ET DE 13h30 à 17h en hiver (du 1er octobre au 31 mars) ET 15h à 18h30 en été (du 1er avril au 30 septembre)	JOURNEE CONTINUE de 8h30 à 17h30 toute l'année

FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS ET DIMANCHES.

DÉCHÈTERIES ET COMMUNES DE RATTACHEMENT

RAPPEL : les déchets doivent être déposés dans la déchèterie de rattachement de la commune : une carte d'accès, ou un justificatif de domicile, est nécessaire. La récupération est strictement interdite.

DÉCHÈTERIES	COMMUNES RATTACHÉES
Caveirac	Caveirac, Clarensac, Saint-Côme et et Maruéjols, Saint-Dionisy, Langlade
Milhaud	Milhaud, Bernis
Caissargues	Caissargues
Marguerittes	Marguerittes
Bouillargues	Bouillargues, Manduel, Rodilhan
Poulx	Poulx
Bezouce	Bezouce, Lédenon, Cabrières, Saint-Gervasy
Redessan	Redessan

R enseignements
04 66 02 54 54

nîmes métropole